
Les animateurs de l'assemblée sont :

Roland Tourangeau, président
Benoit Bélanger, vice-président
Kim Paquette, secrétaire
Neil Hawthorn, directeur général

Assistent également à l'assemblée comme scrutatrices :

Carole Lafleur, directrice soutien à la direction générale et ressources humaines
Isabelle Chalifoux, adjointe à la direction générale

Nombre de personnes ayant visionné l'assemblée : 116

Mme Isabelle Chalifoux, adjointe à la direction générale de la Caisse, est dûment mandatée pour la rédaction du procès-verbal.

I. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le président du conseil d'administration de la Caisse, M. Roland Tourangeau, souhaite la bienvenue à tous les membres présents à cette assemblée générale annuelle qui se fait en mode virtuel. Il ouvre l'assemblée à 19h30.

Il donne les règles de fonctionnement puisque cette assemblée est tenue à distance. Comme il y aura votation en direct, il informe que nous devons nommer deux scrutateurs. Il recommande de nommer Mesdames Carole Lafleur et Isabelle Chalifoux.

SUR PROPOSITION DE (RETIRÉ), APPUYÉE PAR (RETIRÉ), IL EST RÉSOLU À 100% DE NOMMER MESDAMES CAROLE LAFLEUR ET ISABELLE CHALIFOUX COMME SCRUTATRICES POUR CETTE ASSEMBLÉE.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Invité par le président du conseil d'administration, le secrétaire fait la lecture du projet d'ordre du jour.

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 15 avril 2021
4. Rapport du conseil d'administration
5. Rapport sur la surveillance des règles déontologiques
6. Rapport annuel au 31 décembre 2021
7. Présentation de l'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu et autres engagements de la Caisse dans son milieu
8. Période de questions au conseil d'administration
9. Présentation des scénarios en vue de la votation pour :
 - L'adoption de la répartition des excédents annuels (ristournes);
 - L'adoption du versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles et sur le versement de toute somme au FADM et des taux de ristournes
10. Rapport du comité de mise en candidature
11. Élection par acclamation
12. Précisions sur l'exercice du vote sur les propositions de partage des excédents
13. Suivi des résultats de vote et levée de l'assemblée

SUR PROPOSITION DE (RETIRÉ), APPUYÉE PAR (RETIRÉ), IL EST RÉSOLU À 95% D'ADOPTER L'ORDRE DU JOUR TEL QUE LU.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 15 AVRIL 2021

En réponse à la proposition soumise par le président du conseil d'administration, **SUR PROPOSITION DE (RETIRÉ), APPUYÉE PAR (RETIRÉ), IL EST RÉSOLU À 100% D'ADOPTER LE PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 15 AVRIL 2021.**

4. RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le président du conseil d'administration, M. Roland Tourangeau, invite le vice-président, M. Benoit Bélanger, à livrer le rapport du conseil d'administration. M. Bélanger fait un retour sur les principales réalisations de la dernière année et sur les orientations que la Caisse s'est fixée.

5. RAPPORT SUR LA SURVEILLANCE DES RÈGLES DÉONTOLOGIQUES

Le président du conseil d'administration livre le rapport sur la surveillance des règles déontologiques pour l'année 2021. Ce rapport confirme qu'aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée, que les dépôts et les prêts accordés aux personnes intéressées à l'égard de la Caisse ont toujours été consentis en conformité avec les règles déontologiques qui s'appliquent et que la Caisse n'a octroyé aucun contrat de fourniture de biens et de services à des personnes visées par le Code.

6. RAPPORT ANNUEL AU 31 DÉCEMBRE 2021

Une capsule vidéo est diffusée pour présenter le rapport annuel de l'année 2021. Les membres sont invités à poser des questions s'ils le souhaitent.

7. PRÉSENTATION DE L'UTILISATION DU FONDS D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DU MILIEU ET AUTRES ENGAGEMENTS DE LA CAISSE DANS SON MILIEU

À la demande du président du conseil d'administration, le directeur général informe les membres que la Caisse a remis la somme de 357 554 \$ pour appuyer divers projets, selon les priorités d'investissements convenues lors des différentes consultations que nous avons faites auprès des membres au cours des dernières années.

Il mentionne également qu'au cours de l'année, le conseil d'administration de la Caisse a mis en place un Plan d'engagement et de proximité auprès des membres et de la communauté afin d'avoir une vision sur 3 ans de notre engagement dans le milieu.

Il invite les membres à visionner une courte vidéo portant sur l'ensemble des engagements de la Caisse dans le milieu au cours de l'année.

Le directeur général est également fier d'informer les membres que la Caisse a mis sur place, à l'automne dernier, un 1^{er} appel de projets permettant aux organismes et regroupements à but non lucratif de présenter un projet structurant qui permettrait de répondre aux besoins de nos membres et du milieu en rassemblant différents acteurs autour d'un objectif commun et durable au sein de notre communauté. Suite à cet appel de projets, 12 organismes du milieu ont pu recevoir une aide financière pour mettre à jour leur projet et c'est une somme de 192 531 \$ qui a été remise pour l'ensemble des projets. Il est heureux de mentionner qu'un 2^e appel de projets est présentement en cours, pour la période du 1^{er} avril au 15 mai 2022.

Pour terminer, il invite les membres à visionner une capsule vidéo qui résumera l'impact et les retombées du 1^{er} appel de projets.

8. PÉRIODE DE QUESTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le président du conseil d'administration invite les gens à poser des questions ou commentaires. (Retiré) aimerait savoir de quelle façon fut annoncée la période de mise en candidature des membres du conseil d'administration.

M. Hawthorn prend la parole et mentionne que tous les détails seront donnés au point 10 dans le rapport du comité de mise en candidature mais il précise que le tout a été affiché pour une période de 20 jours, à partir du 21 janvier 2022, dans tous nos établissements, sur notre microsite et sur notre page Facebook. Il la remercie pour sa question.

9. PRÉSENTATION DES SCÉNARIOS EN VUE DE LA VOTATION POUR :

- **L'ADOPTION DE LA RÉPARTITION DES EXCÉDENTS ANNUELS (RISTOURNES);**

Le président du conseil d'administration demande au directeur général d'expliquer la recommandation du conseil d'administration à ce sujet.

M. Hawthorn donne donc les détails concernant la répartition des excédents annuels.

ADOPTION DE LA RÉPARTITION DES EXCÉDENTS ANNUELS	Excédents nets de l'exercice après ristournes aux membres		17 687 k\$
	Autres éléments du résultat global de l'exercice		6 957 k\$
	Virements réglementaires aux réserves		(15 508) k\$
	Sommes nettes utilisées au cours de l'exercice :		
	En provenance de la réserve du FADM		263 k\$
	En provenance de la RRE pour le versement de la ristourne aux membres*		2 316 k\$
			2 579 k\$
	Intérêts sur les parts de ristournes et les parts sociales		0 k\$
	Ajustement net relatif aux ristournes ANNÉE PRÉCÉDENTE		(3) k\$
	Solde de l'état de la variation de l'avoir AU 31 DÉCEMBRE 2021		11 712 k\$

| FADM |
Fonds d'aide au
développement du milieu

| RRE |
Réserve pour
ristournes éventuelles

*Net d'impôt

SUITE À LA PAGE SUIVANTE

ADOPTION DE LA RÉPARTITION DES EXCÉDENTS ANNUELS SUITE	Solde de l'état de la variation de l'avoir AU 31 DÉCEMBRE 2021		11 712 k\$
	Alimentation du FADM		(406) k\$
	Utilisation de la RRE pour l'alimentation du FADM		406 k\$
			0 k\$
	Alimentation de la RRE		(4 690) k\$
	Alimentation de la réserve générale		(7 022) k\$
	Solde à répartir		0 \$

| FADM |
Fonds d'aide au
développement du milieu

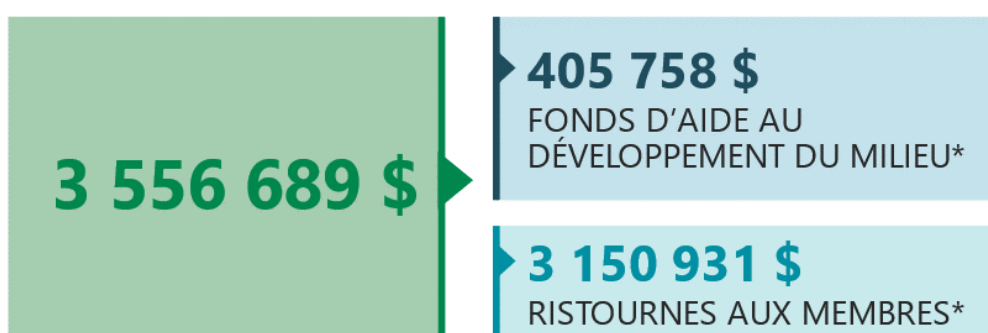
| RRE |
Réserve pour
ristournes éventuelles

SUR PROPOSITION DE (RETIRÉ), APPUYÉE PAR (RETIRÉ), IL EST RÉSOLU DE DÉPOSER CETTE RECOMMANDATION POUR LE VOTE DIFFÉRÉ, QUI SERA DISPONIBLE JUSQU'AU 18 AVRIL 2022, 23H59.

- **L'ADOPTION DU VERSEMENT DE RISTOURNES PROVENANT DE LA RÉSERVE POUR RISTOURNES ÉVENTUELLES ET SUR LE VERSEMENT DE TOUTE SOMME AU FADM ET DES TAUX DE RISTOURNES**

Le président du conseil d'administration demande au directeur général d'expliquer la recommandation du conseil d'administration à ce sujet. M. Neil Hawthorn donne des explications sur cette recommandation.

Proposition de versement POUR L'ANNÉE 2021



* Les ristournes aux membres (après récupération d'impôts) ainsi que l'alimentation du FADM (avant impôts) sont prises à même l'actif.

Adoption des taux de ristournes

RISTOURNE VOLUMES ¹	TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME PARTICULIERS et ENTREPRISES	Équivalent en \$
Comptes		419 k\$
Épargne et placements		345 k\$
Fonds	0,61 \$	180 k\$
Prêts et marges de crédit		943 k\$
RISTOURNE ASSURANCES²	23 \$ / 1 000 \$ de prime	496 k\$
RISTOURNE CARTES DE CRÉDIT³	0,61 \$ / 1 000 \$ d'achats nets	198 k\$
RISTOURNE PRODUITS²	Montant de 50 \$³	570 k\$
TOTAL DES RISTOURNES AUX MEMBRES		3 151 k\$

¹ Soumise au vote lors de l'assemblée.

² Taux établis par la Fédération des caisses Desjardins du Québec.

³ Montant pouvant aller jusqu'à 50 \$ pour les membres remplissant les critères d'admissibilité durant 12 mois.

SUR PROPOSITION DE (RETIRÉ), APPUYÉE PAR (RETIRÉ), IL EST RÉSOLU DE DÉPOSER CETTE RECOMMANDATION POUR LE VOTE DIFFÉRÉ, QUI SERA DISPONIBLE JUSQU'AU 18 AVRIL 2022, 23H59.

L'ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Avant d'ouvrir la période d'élection, le président du conseil d'administration rappelle la démarche du profil collectif enrichi.

I 0. RAPPORT DU COMITÉ DE MISE EN CANDIDATURE

Le président du conseil d'administration invite le directeur général à présenter le rapport du comité de mise en candidature.

Pour l'assemblée générale annuelle de cette année, 3 postes étaient à combler lors de l'appel de candidatures.

Le conseil d'administration est plus particulièrement à la recherche de membres répondant aux critères suivants : 2 hommes et 1 femme dans tous les groupes d'âge et détenant l'une des compétences suivantes : comptabilité, droit et déontologie, gestion des ressources humaines et communication.

À l'issue de la période d'appel de candidatures, la Caisse a reçu 3 candidatures qui répondent aux conditions et aux qualités requises par la Loi, le Règlement intérieur et le Code de déontologie de Desjardins. Les personnes candidates éligibles à la fonction d'administrateur cette année sont :

- M. Michel Beauchemin
- M. Benoit Bélanger
- Mme Kim Paquette

I I. ÉLECTION PAR ACCLAMATION

Le président du conseil d'administration informe l'assemblée qu'étant donné que 3 postes étaient à pourvoir au conseil d'administration et que nous avons reçu un nombre de candidatures égal au nombre de postes à combler, il peut donc dès maintenant, déclarer élus aux postes de membres du conseil d'administration les personnes candidates suivantes :

- M. Michel Beauchemin
- M. Benoit Bélanger
- Mme Kim Paquette

Des félicitations sont adressées aux élus.

12. PRÉCISIONS SUR L'EXERCICE DU VOTE SUR LES PROPOSITIONS DE PARTAGE DES EXCÉDENTS

Le président du conseil d'administration, M. Roland Tourangeau, demande au secrétaire, Mme Kim Paquette, de donner des précisions sur l'exercice du vote et sur l'annonce des résultats après la période de votation de 4 jours.

Il y aura deux (2) votes distincts à faire, soit :

- Un vote pour la répartition des excédents annuels (ristournes)
- Un vote pour le versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles et le versement de sommes au Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) et les taux de ristourne.

Dès ce soir, le 15 avril à minuit, la période de votation sera ouverte pour une période de 4 jours, soit jusqu'à 23h59 le 18 avril 2022. Il rappelle que seuls les membres de plein droit pourront voter.

Pendant la période de votation de 4 jours :

- La réécoute de l'assemblée de ce soir sera possible par le biais du bouton (mon vote) dans Accès D ou du lien accessible sur le site Internet de la Caisse. Même si des membres n'ont pas participé ce soir, ils pourront donc voter en toute connaissance de cause.
- Toute la documentation de référence sera également disponible sur notre site Internet où vous avez déjà accès aux rapports annuel et financier complets.

Le secrétaire précise que les résultats de vote demeurent confidentiels jusqu'au moment du dévoilement.

Dans les 24 à 48 heures après la période de votation de 4 jours, la Caisse sera informée des résultats des votes qui seront alors publiés sur notre site Internet et disponibles auprès de la Caisse. C'est ce qui mettra officiellement fin à l'assemblée générale annuelle de ce soir, à moins d'un vote négatif.

Comme le mentionnait le président du conseil d'administration un peu plus tôt, les propositions reçues sont conformes aux scénarios recommandés par votre conseil d'administration. Un vote "POUR" ces deux propositions s'avère les scénarios les plus avantageux et totalement conformes aux encadrements applicables.

Le secrétaire informe également les membres de la procédure en cas d'un vote négatif.

Le président du conseil d'administration reprend la parole et tient à remercier tous les membres qui ont participé à cette assemblée virtuelle et mentionne que la collaboration de tous et chacun est importante pour faire de la Caisse Desjardins de Saint-Eustache—Deux-Montagnes, une coopérative dont nous continuerons d'être fiers.

Il remercie également ceux qui l'accompagnaient ce soir pour le bon déroulement de cette assemblée et remercie tous les administrateurs et le personnel de la Caisse pour leur engagement au quotidien pour toujours mieux vous servir.

4 jours plus tard – après la fermeture de la période de votation :

13 SUIVI DES RÉSULTATS DE VOTE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Comme la période de vote est maintenant terminée, voici les résultats officiels. Nous sommes heureux de confirmer que ce sont 771 membres qui se sont prévalus de leur droit de vote.

- **Répartition des excédents annuels (Ristournes)**

POUR : 97,02 %
CONTRE : 2,98 %

Cette proposition est donc adoptée à la majorité.

- **Versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles, du versement de toute somme au Fonds d'aide au développement du milieu et des taux de ristournes**

POUR : 86,32 %
CONTRE : 13,68 %

Cette proposition est donc adoptée à la majorité.

La période de vote étant terminée, les résultats ont été déposés sur le site internet de la Caisse le jeudi 22 avril 2022. C'est ce qui met donc fin de l'assemblée et celle-ci est donc levée.

Le président du conseil d'administration,

Le secrétaire,

Roland Tourangeau

Kim Paquette